

Fiches techniques

- > **Alarme intrusion**





Interface de contact d'alarme DIN

035 73

Description

Ces interfaces sont utilisées pour connecter 2 lignes de contact indépendantes pouvant être équilibrées au moyen d'une résistance et temporisées, et une ligne de sécurité. Ces dispositifs, conçus en version modulaire avec 2 modules DIN, peuvent être utilisés à la place des interfaces 675 13 s'il est nécessaire de centraliser toutes les interfaces dans un tableau ou dans des boîtes de dérivation.

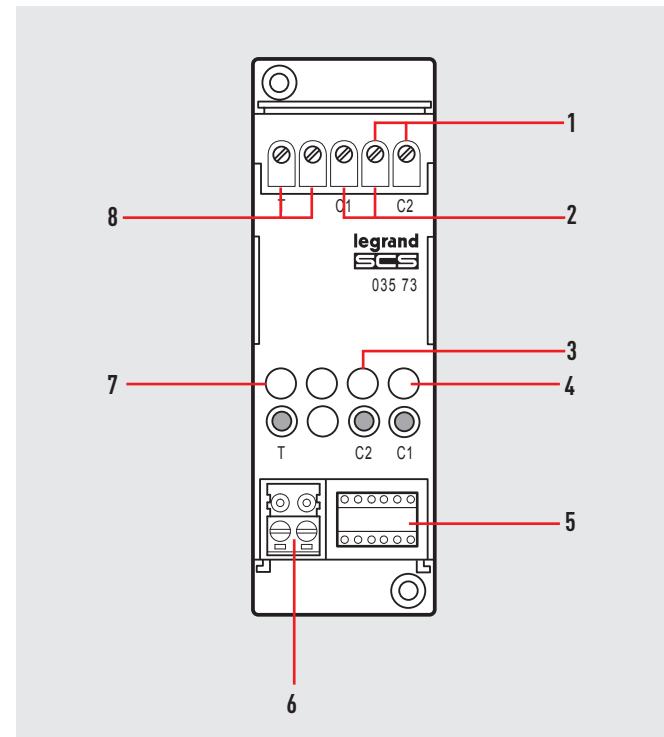
Les voyants présents dans le dispositif confirment le bon fonctionnement de l'interface durant le test du système et lorsque l'alarme intrusion se déclenche quand le système est en marche. Afin d'installer l'interface 035 73 en toute sécurité, il est recommandé d'utiliser des tableaux DIN protégés à l'ouverture d'un contact de sécurité à connecter aux bornes de l'interface.

Signification des voyants au cours de la procédure de démarrage :

- 1) Si les voyants commencent à clignoter, vérifier la configuration et répéter la procédure de démarrage. Si les voyants clignotent rapidement 5/6 fois seulement avant de s'arrêter, passer au paragraphe suivant.
- 2) Si le voyant « contact de sécurité » est alors éteint, passer au paragraphe 3) ; s'il reste allumé, vérifier que la ligne de sécurité est en court-circuit.
- 3) Si les voyants « contact de ligne 1/contact de ligne 2 » s'éteignent, passer au paragraphe 4) ; s'ils restent allumés, vérifier que les contacts des deux lignes sont fermés (par exemple fenêtres fermées).
- 4) S'assurer que le voyant est allumé à l'ouverture des différents contacts :
 - Lorsque le contact est fermé (par exemple, fenêtre fermée), le voyant doit être éteint.
 - Lorsque le contact est ouvert (par exemple, fenêtre ouverte), le voyant doit être allumé.

Exemple de contacts

Détecteur magnétique visible	431 00
Détecteur magnétique encastré	431 01
Détecteur magnétique pour porte battante	431 08
Détecteur bris de verre	431 10
Détecteur tapis	431 12



Légende

1. Ligne de contact 2
2. Ligne de contact 1
3. Voyant ligne 2 activée
4. Voyant ligne 1 activée
5. Logement du configurateur
6. BUS
7. Voyant de la sécurité allumé
8. Ligne de sécurité

Caractéristiques techniques

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C
 Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc
 Absorption maximale : 6 mA

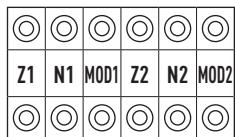
Dimensions

Encombrement : 2 modules DIN

035 73

SUIVANT >

Configuration



Ce module d'interface nécessite (pour chacune des deux lignes de contact séparées) l'affectation de la zone Z assignée et du numéro d'ordre N des détecteurs situés dans la même zone, et le réglage du mode de protection MOD de la ligne de contact. Il n'est pas nécessaire de configurer les deux lignes si l'une n'est pas utilisée.

Z1

Ce configurateur affecte le numéro de la zone assignée du contact magnétique NF/NO connecté à la ligne 1.

Le configurateur 1 affecte le contact à la zone 1, le configurateur 2 affecte le contact à la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

Z2

Idem ci-dessus pour les contacts connectés à la ligne 2.

N1

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre du contact magnétique NF à l'intérieur de la zone déterminée dans la position Z1.

Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 contacts pour chacune des 8 zones.

N2

Idem ci-dessus pour les contacts connectés à la ligne 2 (zone Z2).

MOD1 et MOD2

Un configurateur est inséré dans cette position pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'interface en fonction du type de contact ou du détecteur connecté aux deux lignes. Il est possible d'avoir des lignes de protection équilibrées et non équilibrées avec la possibilité de générer l'alarme avec une températisation comme avec la zone 1. Pour plus de détails sur les différents modes de fonctionnement, consulter le tableau suivant.

Configurateur	Détecteur connecté
aucun	Contacts NF
1	Contacts NF - équilibrés
2	Contacts NF - temporisés *
3	Contacts NF - temporisés * - équilibrés
4	Contact NF et génération directe d'événements AUX
5	Contact NF équilibré et génération directe d'événements AUX
6	Contact NF temporisé et génération directe d'événements AUX
7	Contact NF équilibré temporisé et génération directe d'événements AUX

(*) REMARQUE : Suit la températisation définie dans l'unité de commande.

Mode spécifique de connexion aux détecteurs de volets roulants câblés

Configurateur	Détecteur connecté	Impulsions(*)
8	Détecteur encastré pour volets roulants - temporisé**	12 (20 cm env.)
9	Détecteur encastré pour volets roulants - temporisé**	25 (45 cm env.)

(*) REMARQUE : Impulsions générées par le détecteur selon le degré d'ouverture (en cm) de la fenêtre avant le déclenchement de l'alarme.

(**) REMARQUE : Suit la températisation définie dans l'unité de commande.

< PRÉCÉDENT

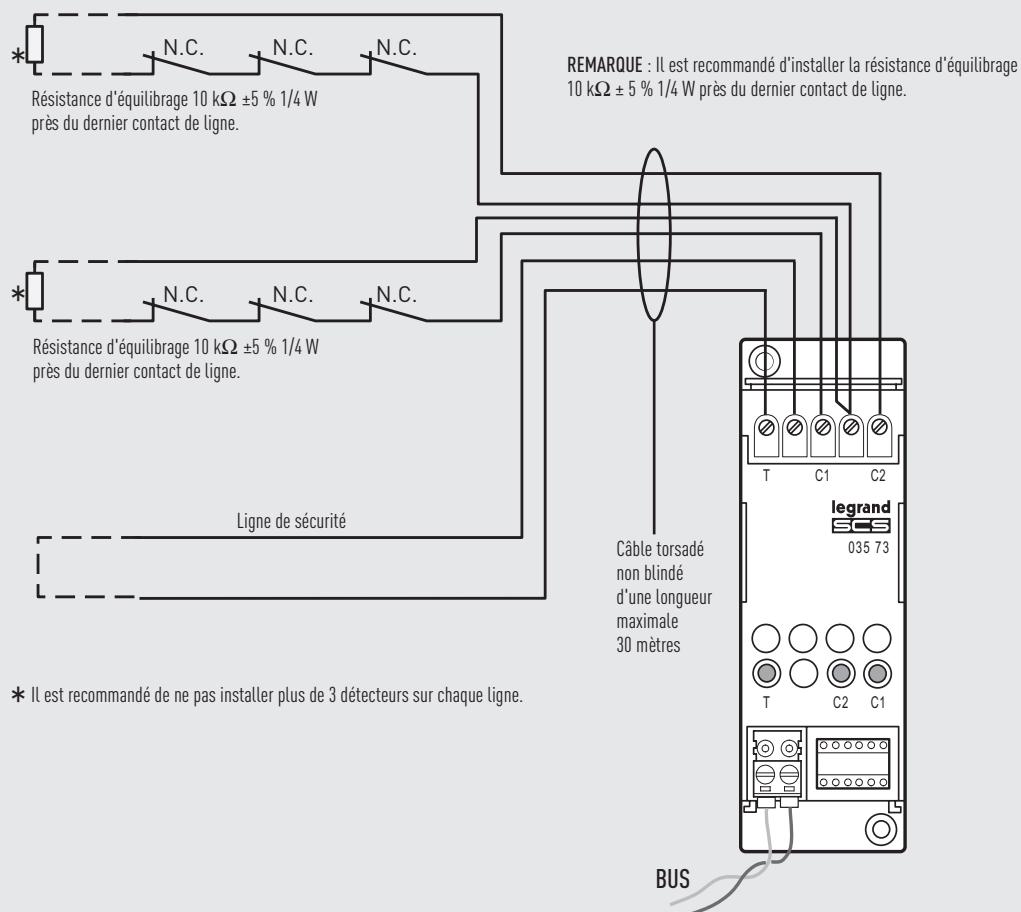
Gestion des économies d'énergie par la Thermorégulation

Si l'interface de contacts est associée au système de thermorégulation pour optimiser les économies d'énergie, deux modes différents de configuration sont possibles :

- Utilisation dans le système de thermorégulation uniquement : l'interface de contact est directement raccordée au BUS de thermorégulation et gère indépendamment les deux lignes C1 et C2. Il n'est pas nécessaire de configurer les deux lignes, mais seulement celle effectivement utilisée. Insérer le configurateur AUX dans le logement MOD1 et/ou MOD2 Puis configurer les logements [Z1/2] et [N1/2] pour affecter les adresses 1 à 99 du dispositif à l'intérieur du système.

La ligne de contact de l'interface et la zone de thermorégulation doivent alors être connectées par l'intermédiaire du logiciel de configuration fourni avec la centrale de thermorégulation. Pour toute information complémentaire, consulter le chapitre « Thermorégulation ».

- Utilisation dans un système d'alarme intrusion intégrée au système de thermorégulation : dans ce cas, l'interface des contacts est raccordée uniquement au BUS de l'alarme intrusion et communique avec le BUS de thermorégulation via l'interface 035 62. L'interface doit être configurée en Z1/2 et N1/2, selon les règles et caractéristiques de l'installation antivol ; seuls les configurateurs avec valeur 4÷7 correspondant à la gestion des contacts NC avec génération d'événement AUX (voir tableau plus haut) doivent être insérés en position MOD1/2. Dans ce cas aussi, la véritable combinaison entre la ligne de contacts de l'interface et la zone de thermorégulation doit être faite avec le logiciel de configuration fourni avec la centrale antivol. Pour toute information complémentaire, consulter le chapitre « Thermorégulation ».

Schémas électriques



Alimentation électrique de l'alarme (230 V)

634 36

Description

Le dispositif doit être utilisé pour alimenter le système d'alarme intrusion. Il fournit une basse tension continue de 27 Vcc avec un courant maximal de 1 A et est protégé électroniquement (sans fusible) contre les courts-circuits et les surcharges. Il s'agit d'un dispositif de sécurité à double isolation qui alimente en électricité tous les dispositifs connectés au système, en utilisant le câble BUS/SCS à 2 fils torsadés, et créant ainsi un système TBTS (très basse tension de sécurité) conformément à la norme CEI 64-8 (voir CEI 64-8-4 par. 411.1.4).

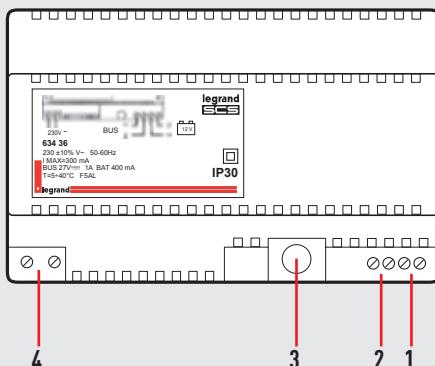
L'alimentation électrique doit être utilisée en association avec la sirène extérieure 844 24 (en option) et doit être connectée à la batterie 12 Vcc, 7,2 à 24 Ah, afin de garantir le fonctionnement du système en cas de coupure de courant.

Afin de garantir une protection physique, l'alimentation électrique doit être installée dans des tableaux électriques appropriés avec protection des ouvertures, à l'aide du dispositif de sécurité 035 72 approprié.

Le dispositif comprend un boîtier 8 modules sur rail DIN et son installation doit être conforme aux réglementations du pays d'utilisation.

De manière générale, les exigences suivantes doivent être respectées :

- L'alimentation électrique doit être installée dans des enveloppes appropriées.
- Le dispositif doit être éloigné des sources de projection d'eau.
- Les orifices de ventilation ne doivent pas être obstrués.
- Un disjoncteur bipolaire doit être installé avec une séparation de contact d'au moins 3 mm située à proximité de l'alimentation. Le disjoncteur sert à couper le bloc d'alimentation du secteur et à le protéger.



Légende

1. Bornes pour la connexion de la batterie de secours
2. Bornes pour la connexion du BUS/SCS
3. Logement du dispositif de sécurité
4. Bornes pour la connexion à la ligne électrique

Caractéristiques techniques

Tension de l'alimentation :	230 Vca +/- 10 % à 50/60 Hz
Absorption d'entrée maximale :	300 mA
Tension de sortie :	27 Vcc
Courant maximum fourni :	1 A
Puissance maximale consommée :	15 W
Tension de la batterie de secours :	12 Vcc
Courant de charge maximal de la batterie :	400 mA
Norme de référence :	CEI 64-8 (voir CEI 64-8-4 par 411.1.4)
Degré de protection :	IP30
Température de fonctionnement :	De 5 à 40 °C

Dimensions

Encombrement : 8 modules DIN



Détecteur IR réglable

675 02

Description

Le détecteur infrarouge passif est de type volumétrique et il est sensible au mouvement de chaleur. Le volume de la zone protégée est divisé en 14 faisceaux sur 3 niveaux. Le détecteur prévoit deux modes de fonctionnement : un fonctionnement instantané ou un fonctionnement par comptage d'impulsions pour réduire le risque de fausses alarmes. Il existe en version avec lentille modulaire pour une installation dans la partie haute des pièces, à une hauteur comprise entre 1,2 et 2 m. Régler la position selon les besoins en fonction des caractéristiques de la zone à protéger. Le seuil de déclenchement de ces dispositifs peut être configuré spécifiquement.

Articles associés

681 83 (enjoliveur blanc)

684 83 (enjoliveur titane)

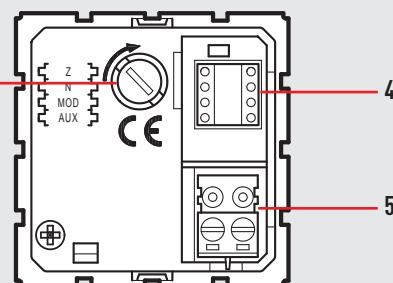
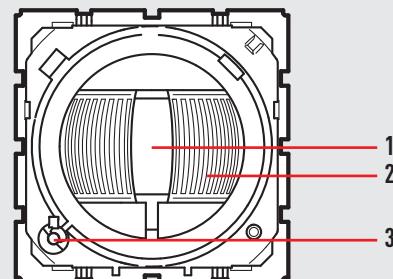
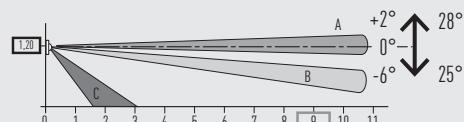
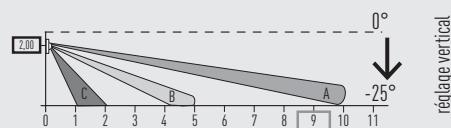
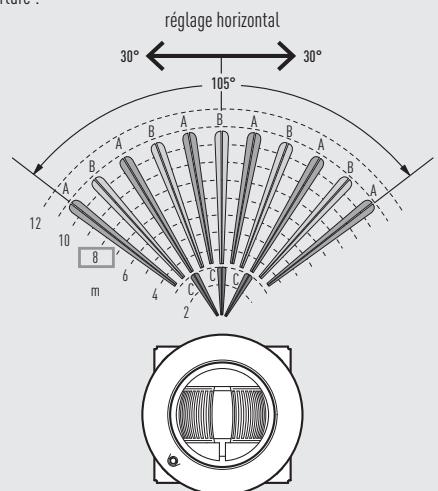
Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc

Absorption maximale : 4,5 mA

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C

Zone de couverture :



Légende

1. Lentille de Fresnel
2. Paupière de réduction de la couverture
3. Voyant d'alarme
4. Logement du configurateur
5. Connecteur BUS
6. Logement du dispositif de sécurité

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés

Configuration

Les détecteurs infrarouge nécessitent l'affectation de zones appropriées et du numéro d'ordre des détecteurs à l'intérieur de la zone, le réglage du mode de détection et l'affectation éventuelle d'un canal auxiliaire de pré-alarme.

Z

Ce configurateur affecte le numéro de la zone appropriée au détecteur. Le configurateur 1 définit le détecteur comme appartenant à la zone 1, le configurateur 2 définit le détecteur comme appartenant à la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

N

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre du détecteur à l'intérieur de la zone appropriée. Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 détecteurs (détecteurs IR et interface de contact) pour chacune des 8 zones.

MOD

Ce configurateur définit le mode de détection du détecteur.

Il peut être utilisé, par exemple, lorsque le dispositif rencontre une source éventuelle de perturbation (fenêtre ou radiateur) et que sa position ne peut pas être modifiée.

Configurateur	Mode
0	1er degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité élevée)
1	1er degré de sensibilité (2 impulsions, sensibilité élevée)
2	2e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité moyenne)
3	3e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité faible)
4	1er degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité élevée), avec temporisation
5	1er degré de sensibilité (2 impulsions, sensibilité élevée), avec temporisation
6	2e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité moyenne), avec temporisation
7	3e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité faible), avec temporisation
AUX	Activation de la fonction de pré-alarme. Pour n'importe quel état du système (activé ou désactivé), le dispositif envoie une alarme auxiliaire par le biais du canal spécifié dans la position AUX. Si la zone correspondante est divisée, la commande auxiliaire est désactivée.

Sensibilité élevée = sortie maxi : 9 mètres

Sensibilité moyenne = sortie maxi : 6 mètres

Sensibilité faible = sortie maxi : 3 mètres

AUX

Si le configurateur AUX a été installé dans la position MOD, la valeur 1 à 9 du configurateur dans cette position active la fonction de pré-alarme, en affectant le numéro 1 à 9 du canal auxiliaire.

Si aucun configurateur, ou l'un des configurateurs 1 à 7 (n')est connecté à la position MOD, le dispositif n'active la fonction de pré-alarme que si le système est désactivé.

Mode AUTOMATISMES- COMMANDE TEMPORISÉE :

Les détecteurs IR passifs peuvent générer et envoyer une commande ON temporisée directement à un ou plusieurs actionneurs.

Commande ON temporisée

Avec ce mode, il est nécessaire de configurer les adresses A et PL du contrôleur à commander dans les positions Z et N du détecteur. Il est nécessaire d'insérer le configurateur ON dans la position MOD pour activer la fonction de temporisation. La période d'activation ON est déterminée par les configurateurs numériques 1 à 9 placés dans les positions AUX conformément au tableau suivant :

aux	1	2	3	4	5	6	7	8	9
durée	1 min	2 min	3 min	4 min	5 min	15 min	30 sec	0,5 sec	2 sec

MODE AUTOMATISMES - COMMANDE GÉNÉRIQUE PAR CANAUX AUXILIAIRES :

Dans ce cas, la commande prévue pour le contrôleur est gérée par un dispositif de commande 672 42 – 45 qui, sur la base de son propre mode de fonctionnement et réglé dans sa propre position M, active le contrôleur avec l'adresse définie en A et PL. La communication entre le détecteur et le dispositif de commande 672 42 – 45 associé est établie via la définition d'un canal auxiliaire configuré dans le détecteur IR en insérant le configurateur AUX dans la position MOD et en indiquant le numéro du canal auxiliaire avec les configurateurs numériques 1 à 9 dans les positions AUX. Afin de définir de manière unique le canal auxiliaire, la position AUX de la commande doit bien entendu également avoir le même configurateur que le détecteur IR.



Détecteur double technologie IR + Hyperfréquence

675 03
675 04

Description

Le détecteur double technologie comprend deux détecteurs : un détecteur infrarouge (IR) et un détecteur hyperfréquence. Le détecteur IR détecte le déplacement de chaleur et le détecteur hyperfréquence détecte les mouvements.

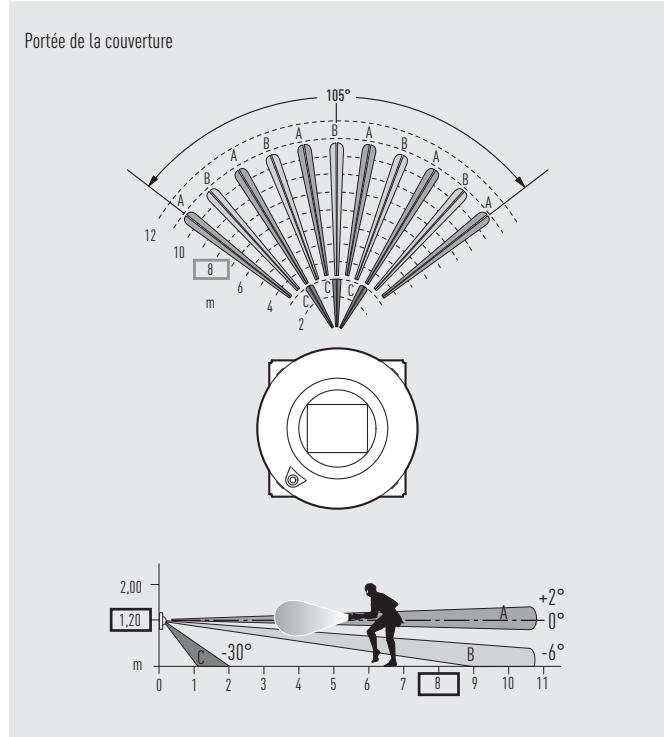
L'association de cette double technologie assure un degré supérieur de protection contre les fausses alarmes. Le dispositif est programmé pour envoyer une alarme uniquement si les deux technologies sont activées, tout en assurant toujours un haut niveau de sécurité. La zone de couverture est la même que celle des détecteurs IR fixes et réglables. Les détecteurs ne fonctionnent pas si leur zone de couverture chevauche celle des détecteurs double technologie, il n'est pas recommandé d'installer plusieurs détecteurs dans la même pièce.

REMARQUE : Ne pas installer de détecteurs dans des espaces contenant des pièces métalliques mobiles (par ex. convecteurs ou pales de ventilateur).

Caractéristiques techniques

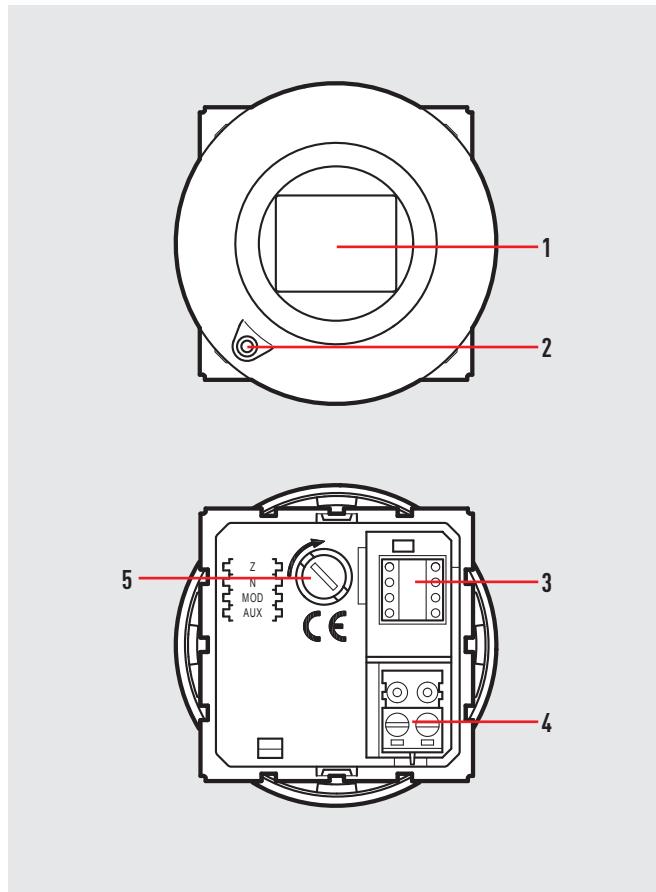
Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc
Absorption maximale : 5 – 35 mA (voir remarque)
Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C

REMARQUE : 35 mA pour le premier détecteur installé, 5 mA pour les autres.



Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés



Légende

1. Lentille de Fresnel
2. Voyant d'alarme
3. Logement du configurateur
4. BUS
5. Logement du dispositif de sécurité

675 03
 675 04

Configuration

Les détecteurs double technologie nécessitent l'affectation de la zone appropriée, du numéro d'ordre du détecteur à l'intérieur de la zone, le réglage du mode de détection et l'affectation d'un canal de pré-alarme auxiliaire, le cas échéant.

Z

Ce configurateur affecte le numéro de la zone appropriée au détecteur. Le configurateur 1 identifie le détecteur appartenant à la zone 1, le configurateur 2 identifie le détecteur appartenant à la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

N

Ce configurateur indique le numéro d'ordre du détecteur dans la zone appropriée. Le configurateur 1 identifie le détecteur comme appartenant à la zone 1, le configurateur 2 identifie le détecteur comme appartenant à la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

MOD

Il n'est pas nécessaire de configurer le mode.

AUX

Ce configurateur active la fonction de pré-alarme et affecte un canal auxiliaire (AUX).

REMARQUE : Lorsque le système est activé, le détecteur génère une alarme intrusion normale.

MODE AUTOMATISMES - COMMANDE TEMPORISEE :

Les détecteurs IR passifs peuvent générer et envoyer une commande ON temporisée directement à un ou plusieurs actionneurs.

Commande ON temporisée

Avec ce mode, il est nécessaire de configurer les adresses A et PL du contrôleur à commander dans les positions Z et N du détecteur. Il est nécessaire d'insérer le configurateur ON dans la position MOD pour activer la fonction de temporisation. La période d'activation ON est déterminée par les configurateurs numériques 1 à 9 placés dans les positions AUX conformément au tableau suivant^o:

aux	1	2	3	4	5	6	7	8	9
durée	1 min	2 min	3 min	4 min	5 min	15 min	30 sec	0,5 sec	2 sec

MODE AUTOMATISMES - COMMANDE GENERIQUE PAR CANAUX AUXILIAIRES :

Dans ce cas, la commande prévue pour le contrôleur est gérée par un dispositif de commande 672 42 – 45 qui, sur la base de son propre mode de fonctionnement et réglé dans sa propre position M, active le contrôleur avec l'adresse définie en A et PL. La communication entre le détecteur et le dispositif de commande 672 42 – 45 associé est établie via la définition d'un canal auxiliaire configuré dans le détecteur IR en insérant le configurateur AUX dans la position MOD et en indiquant le numéro du canal auxiliaire avec les configuteurs numériques 1 à 9 dans les positions AUX. Afin de définir de manière unique le canal auxiliaire, la position AUX de la commande doit bien entendu également avoir le même configutateur que le détecteur IR.

EXEMPLE

Premier détecteur appartenant à la zone 2.

Position du configutateur	Valeur
Z	2
N	1
MOD	aucune
AUX	aucune



Relais pour alarme encastré

675 05

Description

Ce module peut être utilisé pour répéter, via les contacts non alimentés d'un relais, divers types d'alarmes, selon la configuration.

Il peut être activé par : l'alarme intrusion, des signaux de batterie déchargée, le système activé/désactivé et les canaux d'alarmes auxiliaires (AUX) à partir des détecteurs IR (675 11 ou 675 12), des interfaces de contact (035 73 ou 675 13). Il est normalement utilisé pour commander les dispositifs de numérotation téléphonique, les signaux optiques, etc.

Le relais interne possède une sécurité positive. Par conséquent, en cas de tentative d'altération du dispositif, il actionne les contacts. En modifiant la configuration, il est possible de changer le mode de sécurité du relais interne.

Articles associés

681 87 (enjoliveur blanc)

684 87 (enjoliveur titane)

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc

Absorption maximale : 12 mA

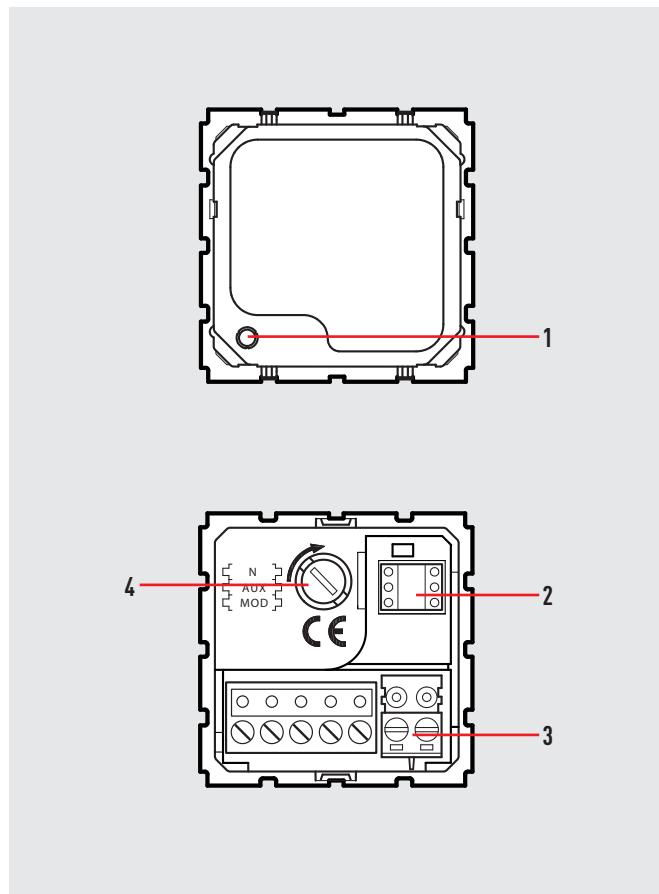
Sortie de contact : 24 V 1 A cos ϕ 1

24 V 0,4 A cos ϕ 0,4

Température de fonctionnement : De 0 à 40 °C

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés



Légende

1. Voyant de relais activé
2. Logement du configurateur
3. BUS
4. Logement du dispositif de sécurité

Configuration

Le contrôleur du relais nécessite l'affectation du numéro d'ordre à l'intérieur du groupe de dispositifs auxiliaires installés dans le système, du numéro du canal auxiliaire et des modes de fonctionnement.

N

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre dans le groupe des dispositifs auxiliaires. Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 dispositifs auxiliaires.

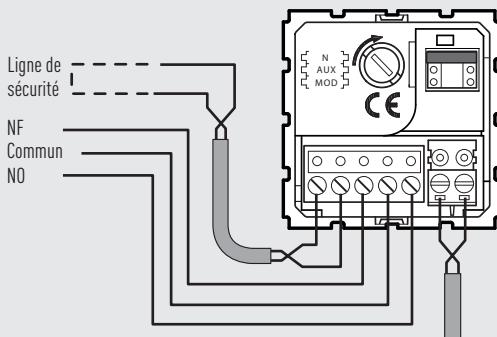
AUX et MOD

Les configurateurs installés dans les positions AUX et MOD associent les modes de fonctionnement conformément au tableau ci-dessous.

Configurateurs		Mode de fonctionnement 1 du relais
AUX	MOD	
aucun	aucun	Il est activé et désactivé comme la sirène.
aucun	1	Il répète l'état du système (active/désactive)
aucun	2	Il affiche l'état de la batterie (chargée/déchargée)

EXEMPLE 1

Premier module auxiliaire activé ou désactivé comme la sirène.



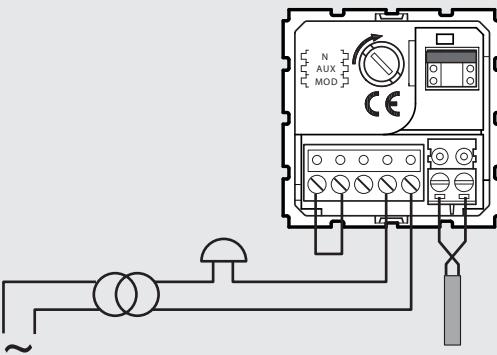
Position du configurateur

Valeur

N	1
MOD	aucune
AUX	aucune

EXEMPLE 2

Exemple de connexion avec des sonneries externes activées lorsqu'une alarme intrusion est détectée.



Position du configurateur

Valeur

N	1
MOD	aucune
AUX	aucune



Clavier

675 06

Description

Ce dispositif active/désactive le système lorsqu'un code préalablement enregistré est saisi dans l'unité de commande à écran de l'alarme intrusion. En appuyant sur deux poussoirs du clavier (« 0 » et « P ») et en saisissant le code secret, le système peut être désactivé tout en envoyant une alarme silencieuse (fonction cambriolage).

Événement	Voyant vert	Voyant rouge	Avertisseur
Saisie	Clignotant	-	Actif
Saisie du code	-	-	Actif
Système activé	Eteint	Eteint	-
Système désactivé	Allumé	Eteint	-
Code saisi erroné	Clignotant (5s)	Allumé	-
Alarme intrusion	Eteint	Allumé	-
Alarme 24 heures	Allumé/Eteint	Allumé	-

Articles associés

681 86 (enjoliveur blanc)
684 86 (enjoliveur titane)

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc
Absorption maximale : 5,5 mA
Température de fonctionnement : De 0 à 40 °C

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés

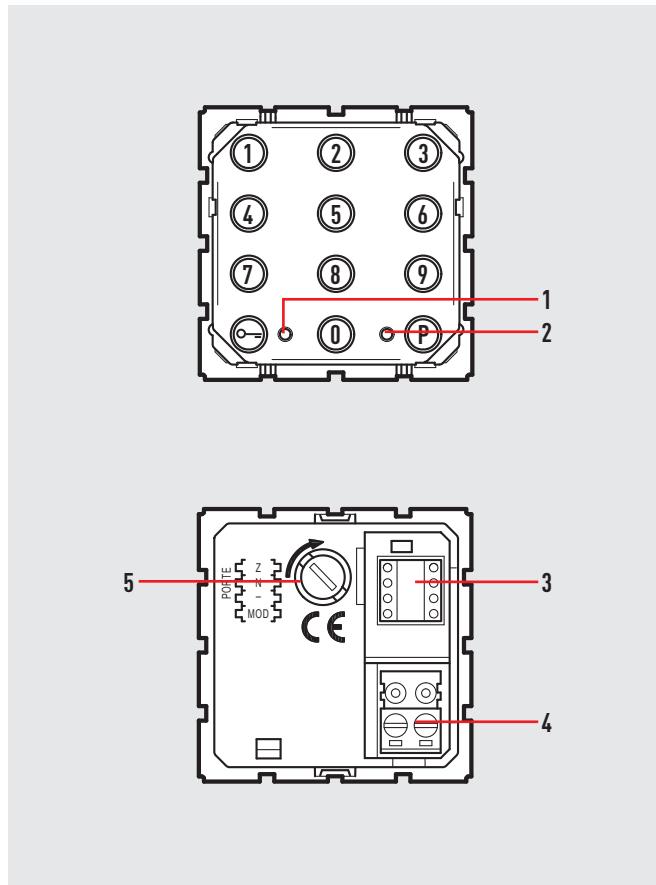
Configuration

Z

Ce configurateur affecte le numéro de zone approprié (de 1 à 8) à l'intérieur du « groupe » appareils (toute zone libre du système). Pour le configurer comme appartenant au groupe de connecteurs, aucun configurateur ne doit être connecté. Le configurateur 9 affecte l'appareil au « groupe » des appareils auxiliaires (interface de canal auxiliaire ou contrôleur de relais).

N

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre au groupe de connecteurs. Le configurateur 1 identifie le premier appareil, le configurateur 2 identifie le deuxième appareil et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 connecteurs (séparateurs ou connecteurs).



Légende

- | | |
|--|---------------------------------------|
| 1. Voyant rouge : État d'alarme | 4. BUS |
| 2. Voyant vert : État du système
OFF : Activé, ON : Désactivé | 5. Logement du dispositif de sécurité |
| 3. Logement du configurateur | |

MOD

Ne pas configurer. Pour des applications futures.

Désactivation de l'AVERTISSEUR de pression des touches.

L'avertisseur de « signal de pression des touches » peut être activé/désactivé en appuyant pendant 1 à 5 secondes.

Le connecteur émet alors un bip et clignote deux fois pour confirmer l'action. Pour mettre l'avertisseur en marche, répéter la même procédure.



Clavier d'activation/désactivation

675 07

Description

Grâce au code du transpondeur ou à un code secret programmé dans l'unité de commande, ce dispositif à écran et clavier numérique peut être utilisé pour activer/désactiver le système et séparer les zones avec la même flexibilité et selon la même procédure que pour l'unité de commande de l'alarme intrusion.

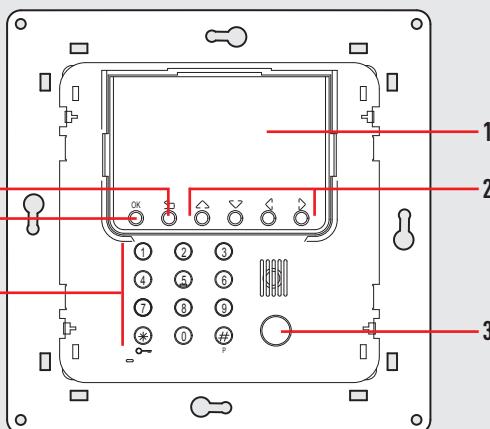
De cette manière, l'unité de commande peut être installée hors de la vue dans un local technique approprié.

Tous les détails d'état du système sont affichés sur le large écran rétro-éclairé. En appuyant sur deux poussoirs du clavier (« 0- » et « P ») et en saisissant le code secret, le système peut être désactivé tout en envoyant une alarme silencieuse (fonction cambriolage).

- alarme silencieuse (anti-risque)
- branchement rapide

Articles associés

- 681 82 (enjoliveur blanc)
- 684 82 (enjoliveur titane)
- 801 24 (boîte d'encastrement)



Légende

1. Affichage graphique : Affiche les instructions de programmation et les événements survenus.
2. Clavier de navigation : Utilisé pour naviguer dans le menu, pour confirmer ou annuler les opérations de programmation.
3. Lecteur de badge : Reçoit les commandes d'activation et désactivation du système d'alarme intrusion directement par les codes du badge.
4. Clavier numérique : Pour activer manuellement toutes les opérations de programmation nécessitant l'utilisation de chiffres et/ou de symboles.
5. Touche OK : Pour confirmer les opérations de programmation
6. Pour sortir du menu et du mode de programmation en cours.

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS :	18 – 27 Vcc
Absorption maximale :	28 mA
Température de fonctionnement :	De 5 à 40 °C

Dimensions

Encombrement (L ; H ; P) : 150x150x25

Configuration

Comme pour tous les autres dispositifs du système d'alarme intrusion, le connecteur du clavier de l'écran doit également être configuré en affectant une adresse Z pour indiquer la zone appropriée du groupe de connecteurs, et une adresse N pour indiquer le numéro d'ordre dans le groupe de connecteurs.

S'il est configuré comme appartenant au groupe de connecteurs, aucune valeur ne doit être saisie.

La configuration est réalisée à l'aide d'un menu spécifique affiché à l'écran, conformément à la procédure suivante :

1. S'assurer que le système est en mode « maintenance ».
2. Lors du premier branchement du connecteur, l'écran de réglage apparaît en français.
3. Choisir la langue.
4. Sélectionner « adresse ».
5. Saisir les adresses Z et N à affecter au connecteur et appuyer sur OK pour confirmer.
6. Pour poursuivre les réglages ou revenir à la première page, suivre la procédure d'apprentissage de l'unité de commande.



Lecteur de badge

675 08

Description

Le lecteur de badge est un dispositif qui s'active lorsque le badge correspondant est placé en face de lui (1-2 cm). Le signal généré en plaçant le badge près du lecteur est ensuite transféré par le BUS (câble BUS 492 31). Le lecteur est installé comme partie intégrante d'un système d'alarme intrusion filaire et fonctionne comme un connecteur standard. Il est de ce fait connecté au câble BUS, comme tout autre dispositif d'alarme intrusion. Par rapport à une télécommande classique, le système « lecteur de badge/badge » garantit une meilleure sécurité du fait de son système d'encodage. De plus, la possibilité de mettre en mémoire jusqu'à 50 badges dans l'unité de commande assure un haut degré de gestion du système, en particulier dans les environnements (sociétés, bureaux, magasins) où de nombreuses personnes peuvent avoir besoin d'un accès.

Articles associés

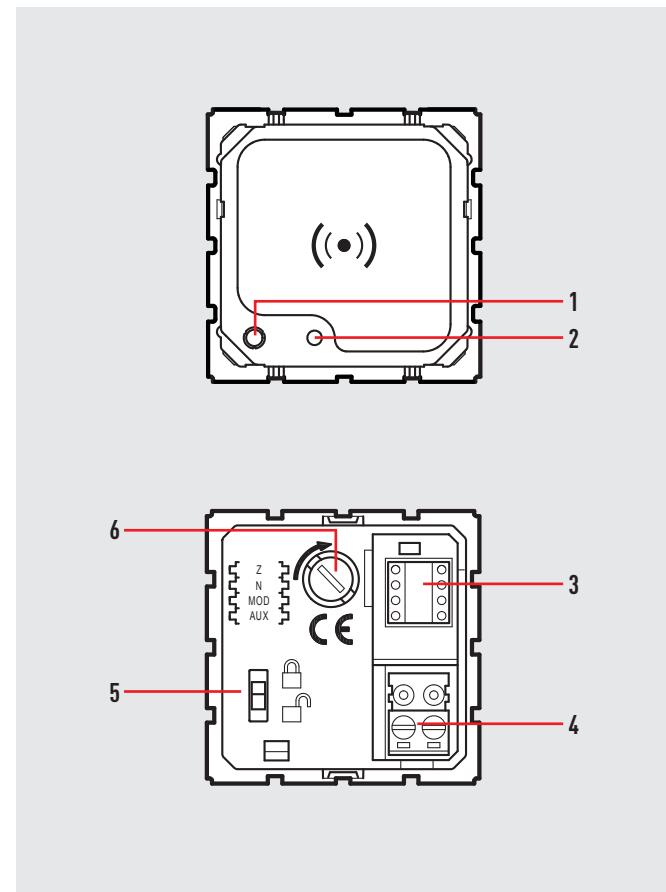
681 84 (enjoliveur blanc)
684 84 (enjoliveur titane)
035 75 (Carte badge)
675 17 (Porte-clés)

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc
Absorption maximale depuis : 12 mA
Température de fonctionnement : De 4 à 40 °C

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés



Légende

1. Signalisation et diagnostic du système par voyant tricolore :
 - Voyant éteint (système en marche)
 - Voyant vert clignotant (système éteint)
 - Voyant vert clignotant (mauvaise activation)
 - Voyant rouge (système en alerte)
 - Voyant rouge clignotant (batterie de la sirène déchargée)
 - Voyant orange (désactivation après alarme)
2. Poussoir de réinitialisation (désactivé durant le fonctionnement de l'alarme intrusion)
3. Logement du configurateur
4. Borne pour la connexion du BUS/SCS
5. Micro-contact de programmation (désactivé durant le fonctionnement de l'alarme intrusion)
6. Logement pour le dispositif de sécurité

Configuration

Mode ALARME INTRUSION :

Le lecteur de badge utilisé comme dispositif d'activation/désactivation du système d'alarme intrusion doit être affecté au groupe de connecteurs.
Pour programmer le dispositif, se reporter à la notice accompagnant la centrale 675 08.

Z

Ce configulateur attribue le numéro de la zone à laquelle il appartient au groupe de dispositifs (toute zone libre dans le système). Pour le configurer comme appartenant au groupe de connecteurs, il n'est pas nécessaire de connecter de configuateurs. D'autre part, les configuteurs 1 à 8 affectent la zone du lecteur de badge au « groupe » de détecteurs (déTECTEURS IR ou interface de contact), tandis que le configuateur 9 l'affecte au « groupe » d'appareils auxiliaires.

N

Ce configuateur affecte le numéro d'ordre du lecteur de badge à l'intérieur de la zone allouée. Le configuateur 1 identifie le premier lecteur, le configuateur 2 identifie le deuxième lecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 récepteurs pour chaque zone.

MOD

Insérer le configuateur n°0

Le lecteur est enregistré dans l'unité de commande de l'alarme intrusion.

Le nombre maximum de lecteurs est de 50.

REMARQUE : Si tous les dispositifs autorisés ont déjà été connectés dans le groupe de connecteurs, une valeur comprise entre 1 et 9 doit être affectée au configuateur Z (la zone à laquelle il appartient), en prenant en compte le numéro d'ordre.

FONCTION NUIT : Lorsque le système est désactivé, il est possible d'activer les zones jusqu'à celle portant la valeur numérique du configuateur connecté à la position AUX. Cette fonction est activée en connectant le configuateur 7 à la position MOD.

Exemple : MOD = 7, AUX = 3

Dans ce cas, lorsque le système d'alarme intrusion - avec l'unité de commande et le dispositif de numérotation - est activé, seules les trois premières zones seront actives.

AUX

Ce configuateur active les modes de fonctionnement auxiliaires du connecteur en affectant un canal auxiliaire.

Mode AUTOMATISMES – ON/OFF AVEC TEMPORISATION :

Permet l'exécution d'une commande ON/OFF d'une seconde.

Z

Ce configuateur correspond à A dans l'environnement du système d'automatismes (il désigne l'environnement homogène où l'activation est effectuée, de 1 à 9).

N

Correspond à PL dans le système d'automatismes (il désigne l'endroit à partir duquel l'activation doit être effectuée, de 1 à 9).

MOD

Il attribue le mode de fonctionnement. Pour la fonction Automatismes, connecter le configuateur 2.

AUX

Pas de configuateur

EXEMPLE

Configuré de la manière suivante, le lecteur de badge fonctionne en tant que 4e dispositif du groupe de connecteurs.

Position du configutateur	Valeur
Z	aucune
N	4
MOD	1
AUX	aucune

EXEMPLE

Si Z=3, N=2, MOD=2, le dispositif envoie une commande ON/OFF d'une seconde (par ex. ouverture d'un verrouillage électrique de porte) vers un contrôleur avec l'adresse A=3 et PL=2.

Position du configutateur	Valeur
Z	3
N	2
MOD	2
AUX	aucune

< PRÉCÉDENT

Mode AUTOMATISMES –GESTION DES SCÉNARIOS :**Z**

Correspond à l'environnement du module de scénario 035 51 où l'activation est effectuée, de 0 à 9 (se reporter au logement A dans le module de scénario).

N

Correspond à la position PL (configurateur de 1 à 9) du module de scénario.

MOD

Attribue le mode de fonctionnement. Pour les fonctions d'automatismes, connecter le configurateur 2.

AUX

Affecte la correspondance du scénario requis au module de scénario. Les configuateurs qui peuvent être utilisés sont les configuteurs 1 à 9, qui coïncident avec le scénario correspondant du module de scénario 035 51.

EXEMPLE

Configurée de la manière suivante, la commande active le scénario n° 4 du module de scénario 035 51 avec l'adresse A=3, PL=2.

Position du configutateur	Valeur
Lecteur de badge	
Z	3
N	2
MOD	2
AUX	4

Position du configutateur	Valeur
Module de scénario	
A	3
PL	2

Mode AUTOMATISMES –COMMANDE TEMPORISÉE :

Permet d'effectuer une commande ON temporisée

Z

Ce configutateur correspond à A dans l'environnement du système d'automatisme (il désigne l'environnement homogène où l'activation est effectuée, de 1 à 9).

N°

Correspond à PL dans le système d'automatismes (il désigne l'endroit à partir duquel l'activation doit être effectuée, de 1 à 9).

MOD

Attribue le mode de fonctionnement. Pour les commandes ON temporisées, connecter le configutateur 6.

AUX

Désigne la durée de la temporisation en fonction de la valeur du configutateur utilisé conformément au tableau suivant.

AUX	Durée
0	
1	1 min
2	2 min
3	3 min
4	4 min
5	5 min
6	15 min
7	30 s
8	0,5 s
9 (non utilisé)	-

EXEMPLE

Configuré de la manière suivante, le lecteur de badge envoie une commande ON avec une temporisation de 5 min. (par exemple, pour allumer une lampe de service) à un contrôleur avec l'adresse A=1 et PL=3.

Position du configutateur	Valeur
Z	1
N	3
MOD	6
AUX	5

675 08

SUIVANT >

Mode AUTOMATISMES- COMMANDES AUXILIAIRES :

Ce mode peut être obtenu en connectant un configurateur AUX à MOD, ce qui va générer une commande ON/OFF d'une seconde sur le canal auxiliaire affecté. La différence avec la fonction auxiliaire générée avec le lecteur connecté au système d'alarme intrusion (MOD=1), est que, dans ce cas, les codes des lecteurs de badge sont enregistrés dans le lecteur lui-même, avec la possibilité de gérer jusqu'à 120 badges en même temps.

Z

Affecte la zone à laquelle il appartient, de 0 à 9.

N°

Affecte le numéro d'ordre dans la zone.

MOD

Attribue le mode de fonctionnement. Pour les fonctions auxiliaires, connecter le configurateur AUX.

AUX

Correspond au canal auxiliaire.

EXEMPLE

Avec la commande configurée de la manière suivante, en tant que dispositif auxiliaire n° 1 (N=1) dans la zone 3 (Z=3), la commande envoie une commande ON/OFF via le canal auxiliaire 2 (AUX=2), destinée au relais 675 05 configuré avec AUX = 2.

Position du configurateur Lecteur de badge	Valeur
Z	3
N	1
MOD	AUX
AUX	2

Position du configurateur du relais pour alarme	Valeur
N	1
MOD	2
AUX	6

Commande ESCLAVE

Elle peut être utilisée pour la répétition d'une commande activée sur un lecteur de badge « MAÎTRE ».

Les codes de badges utilisés doivent être enregistrés seulement dans le dispositif « Maître ».

Z

Correspond au configurateur Z du dispositif maître.

N

Correspond au numéro de configurateur du dispositif maître.

MOD

Attribue le mode de fonctionnement. Pour obtenir des dispositifs ESCLAVES, connecter le configurateur SLA.

AUX

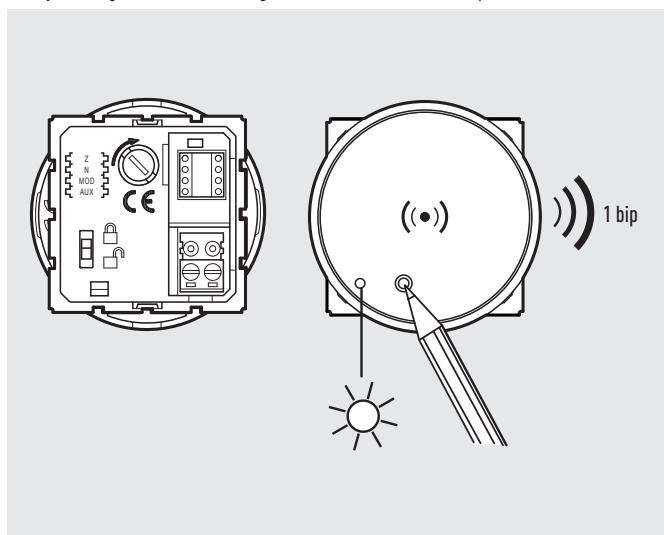
Correspond au configurateur AUX du dispositif maître.

< PRÉCÉDENT

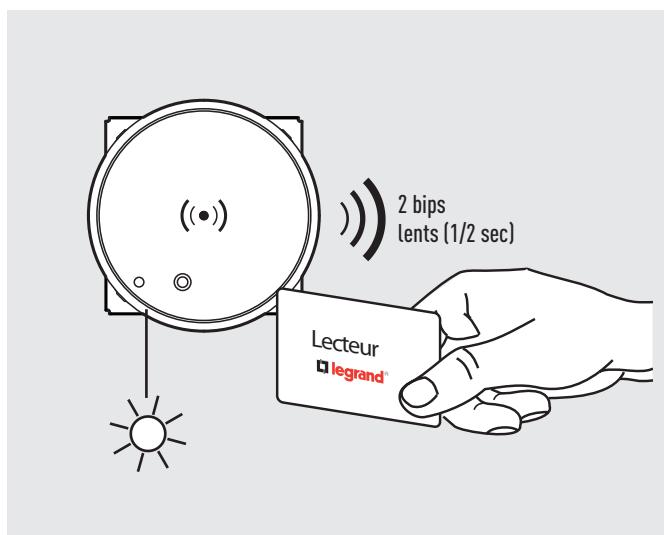
Programmation du badge pour des fonctions domotiques

La programmation des badges est une opération extrêmement simple qui permet la mémorisation d'un code dans le lecteur de badge. Dans ce cas, il est possible de mémoriser jusqu'à 120 codes. La procédure décrite ci-dessous doit également être suivie en cas d'ajout d'un badge.

1. Déplacer la réglette située à l'arrière du lecteur dans la position...
2. Appuyer pendant 5 secondes sur la touche "PROG" située à l'avant du produit ; le voyant rouge s'allume sans clignoter et le vibreur émet 1 bip ; relâcher la touche.



3. Rapprocher maintenant le badge du lecteur



4. S'assurer que deux signaux sonores courts et lents (1/2 sec entre les deux) ont bien été émis et que le voyant rouge a bien clignoté deux fois. Le badge est mémorisé.

REMARQUE : Si les deux bips sont rapides (250 ms entre les deux) et que le voyant rouge clignote dans le même temps, cela signifie que le badge est déjà présent dans la mémoire.

5. Répéter les opérations 3 et 4 pour tous les badges disponibles.

6. Une fois la programmation terminée, déplacer la réglette en position....

REMARQUE : - si, au cours de la procédure de programmation, le lecteur émet 5 bips et le voyant rouge clignote 5 fois (250 ms entre deux clignotements), cela signifie que la mémoire est saturée. Aucun autre badge ne peut être ajouté.
 - si aucune opération n'est effectuée dans les 30 secondes suivant la pression sur la touche PROG (point 2), le lecteur quitte le mode programmation.
 - la procédure susmentionnée peut également être suivie pour ajouter de nouveaux badges à ceux déjà mémorisés.

Annulation des badges mémorisés

1. Exécuter les opérations 1 et 2 de la procédure de programmation ;
2. appuyer de nouveau pendant 5 secondes sur la touche PROG. L'émission de 4 bips et 4 clignotements du voyant rouge signalent l'ANNULATION effective de TOUS les badges ;
3. on peut maintenant procéder directement à une nouvelle programmation du badge, comme indiqué aux points 3 - 4 - 5 - 6 (voir ci-dessus), le lecteur restant en mode programmation ;
4. Sinon, terminer la procédure en déplaçant la réglette arrière dans la position...



Détecteur IR fixe

675 11

SUIVANT >

Description

Le détecteur infrarouge passif est de type volumétrique et est sensible au mouvement de chaleur. Le volume de la zone protégée est divisé en 14 faisceaux sur 3 niveaux. Le détecteur prévoit deux modes de fonctionnement : un fonctionnement instantané ou un fonctionnement par comptage d'impulsions afin de réduire le risque de fausses alarmes. Le seuil de sensibilité du dispositif peut être configuré de manière spécifique.

Une installation en hauteur (entre 90 et 120 cm) est recommandée.

Articles associés

682 66 (enjoliveur blanc)

685 66 (enjoliveur titane)

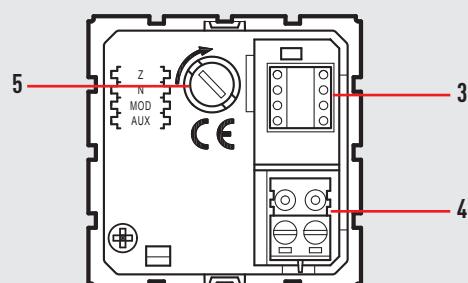
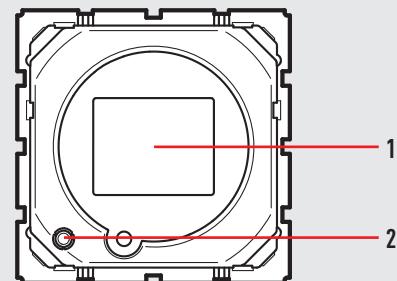
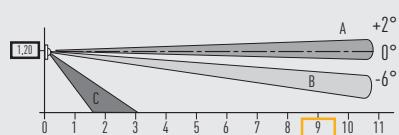
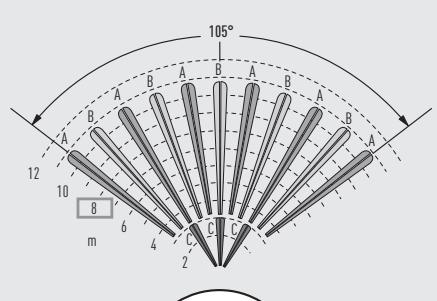
Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc

Absorption maximale : 4,5 mA

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C

Zone de couverture :



Légende

1. Lentille de Fresnel
2. Voyant d'alarme
3. Logement du configurateur
4. Connecteur BUS
5. Logement pour dispositif de sécurité

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés

< PRÉCÉDENT

Configuration

Les détecteurs infrarouge nécessitent l'affectation de zones appropriées et du numéro d'ordre des détecteurs à l'intérieur de la zone, le réglage du mode de détection et l'affectation éventuelle d'un canal auxiliaire de pré-alarme.

Z

Ce configurateur affecte le numéro de la zone appropriée au détecteur. Le configurateur 1 affecte la zone 1 au détecteur, le configurateur 2 affecte la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

N

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre du détecteur à l'intérieur de la zone appropriée.

Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 détecteurs (détecteurs IR et interfaces de contact) pour chacune des 8 zones.

MOD

Ce configurateur définit le mode de détection du détecteur.

Il peut être utilisé, par exemple, lorsque le dispositif rencontre une source éventuelle de perturbation (fenêtre ou radiateur) et ne peut pas être installé de manière différente.

Configurateur	Mode
0	1er degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité élevée)
1	1er degré de sensibilité (2 impulsions, sensibilité élevée)
2	2e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité moyenne)
3	3e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité faible)
4	1er degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité élevée), avec temporisation
5	1er degré de sensibilité (2 impulsions, sensibilité élevée), avec temporisation
6	2e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité moyenne), avec temporisation
7	3e degré de sensibilité (1 impulsion, sensibilité faible), avec temporisation
AUX	Activation de la fonction de pré-alarme. Pour n'importe quel état du système (activé ou désactivé), le dispositif envoie une alarme auxiliaire par le biais du canal spécifié dans la position AUX. Si la zone correspondante est divisée, la commande auxiliaire est désactivée.

Sensibilité élevée = sortie maxi : 9 mètres

Sensibilité moyenne = sortie maxi : 6 mètres

Sensibilité faible = sortie maxi : 3 mètres

AUX

Si le configurateur AUX a été installé dans la position MOD, la valeur 1 à 9 du configurateur dans cette position active la fonction de pré-alarme, en affectant le numéro 1 à 9 du canal auxiliaire.

Si aucun configurateur ou l'un des configurateurs 1 à 7 est connecté à la position MOD, le dispositif n'activera la fonction de pré-alarme que si le système est désactivé.

MODE AUTOMATISMES - COMMANDE TEMPORISEE :

Les détecteurs IR passifs peuvent générer et envoyer une commande ON temporisée directement à un ou plusieurs contrôleur.

Commande ON temporisée

Avec ce mode, il est nécessaire de configurer les adresses A et PL du contrôleur à commander dans les positions Z et N du détecteur. Il est nécessaire d'insérer le configurateur ON dans la position MOD pour activer la fonction de temporisation. La période d'activation ON est déterminée par les configurateurs numériques 1 à 9 placés dans les positions AUX conformément au tableau suivant :

aux	1	2	3	4	5	6	7	8	9
durée	1 min	2 min	3 min	4 min	5 min	15 min	30 sec	0,5 sec	2 sec

MODE AUTOMATISMES - COMMANDE GENERIQUE PAR CANAUX AUXILIAIRES :

Dans ce cas, la commande prévue pour le contrôleur est gérée par un dispositif de commande 672 42 - 45 qui, sur la base de son propre mode de fonctionnement et réglé dans sa propre position M, active le contrôleur avec l'adresse définie en A et PL. La communication entre le détecteur et le dispositif de commande 672 42 - 45 associé est établie via la définition d'un canal auxiliaire configuré dans le détecteur IR en insérant le configurateur AUX dans la position MOD et en indiquant le numéro du canal auxiliaire avec les configuateurs numériques 1 à 9 dans les positions AUX. Afin de définir de manière univoque le canal auxiliaire, la position AUX de la commande doit bien entendu également avoir le même configurateur que le détecteur IR.



Détecteur IR réglable

675 12

SUIVANT >

Description

Ces appareils sont une version simplifiée des capteurs réf. 675 02, avec un niveau de sensibilité non modifiable (6 mètres).

Dans ce cas aussi, le détecteur IR passif est un dispositif de type volumétrique et est sensible au mouvement de chaleur. Le volume de la zone protégée est divisé en quatre faisceaux sur trois niveaux. Le capteur prévoit deux modes de fonctionnement : un fonctionnement instantané ou un fonctionnement par comptage d'impulsions pour réduire le risque de fausses alarmes. Il est disponible en version avec lentille modulaire pour une installation dans la partie haute des pièces, à une hauteur comprise entre 1,2 et 2 m. Régler la position de la lentille comme il convient, en fonction des caractéristiques de la pièce ou zone à protéger.

Il est possible de modifier le seuil de déclenchement de ces dispositifs et de générer des fonctions de pré-alarme lorsque le système est désactivé.

Articles associés

681 83 (enjoliveurs blanc)

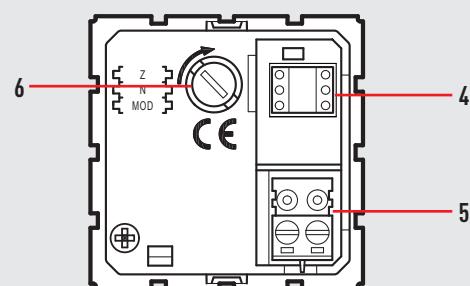
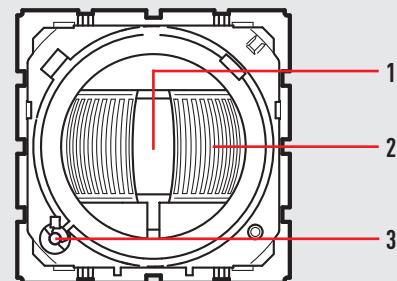
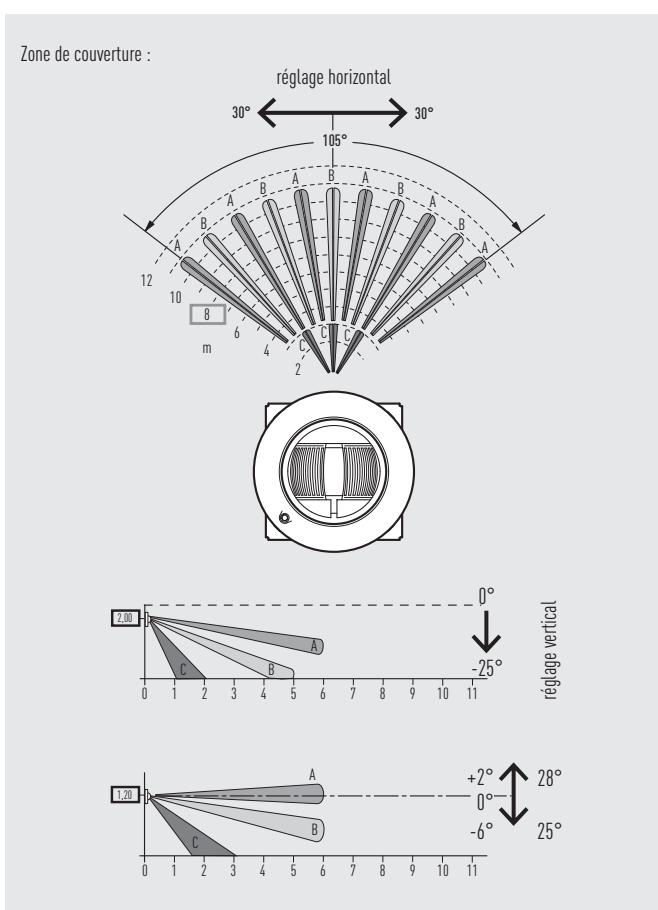
684 83 (enjoliveurs titane)

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 - 27 Vcc

Absorption maximale : 4,5 mA

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C



Légende

1. Lentille de Fresnel
2. Paupière de réduction de la couverture
3. Voyant d'alarme
4. Logement du configurateur
5. Connecteur BUS
6. Logement pour dispositif de sécurité

Dimensions

Encombrement : 2 modules encastrés

< PRÉCÉDENT

Configuration**Z**

Ce configurateur affecte le numéro de la zone appropriée au détecteur. Le configurateur 1 affecte la zone 1 au détecteur, le configurateur 2 affecte la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

N°

Ce configurateur affecte le numéro d'ordre du détecteur à l'intérieur de la zone appropriée.

Le configurateur 1 identifie le premier détecteur, le configurateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 détecteurs (détecteurs IR et interface de contact) pour chacune des 8 zones.

MOD

Ce configurateur définit le mode de détection du détecteur.

Il peut être utilisé, par exemple, lorsque le dispositif rencontre une source éventuelle de perturbation (fenêtre ou radiateur) et ne peut pas être installé de manière différente.

Configurateur	Mode
0	1 impulsion
1	Compteur d'impulsions (*)
2	1 impulsion avec temporisation
3	Compteur d'impulsions avec retard

(*) Le détecteur génère un signal d'alarme sur la base de la détection effectuée sur une période de 30 secondes.

REMARQUE : Utiliser la fonction de comptage d'impulsions afin d'éviter les fausses alarmes provoquées par des variations thermiques (radiateurs, etc.).



Interface de détecteur d'ouverture

675 13

SUIVANT >

Description

Cette interface est utilisée pour connecter 2 lignes de contact indépendantes qui peuvent être équilibrées au moyen d'une résistance et temporisées, et pour connecter une ligne de sécurité. Elle peut être utilisée en remplacement de l'interface 035 73 afin de centraliser toutes les interfaces dans des boîtes de dérivation. Les voyants présents dans l'interface confirment le bon fonctionnement du dispositif durant la procédure de test du système et le déclenchement du système d'alarme intrusion lorsque le système est activé.

Signification des voyants durant la procédure de démarrage :

1. Si les voyants commencent à clignoter, vérifier la configuration et répéter la procédure de démarrage. Si le voyant clignote rapidement, 5/6 fois seulement, avant de s'arrêter, passez au paragraphe 2.
2. Si le voyant est maintenant éteint, passer au paragraphe 3 : s'il reste allumé, vérifier que :
 - la ligne de sécurité est en court-circuit.
 - le boîtier de l'interface est bien fermé, puis répéter la procédure à partir du paragraphe 1 après avoir mis le dispositif hors tension.
 - les contacts des deux lignes sont fermés (par exemple, fenêtres fermées), puis répéter la procédure à partir du paragraphe 2.
3. S'assurer que le voyant est allumé lors de l'ouverture des différents contacts :
 - lorsque le contact est fermé (par exemple, fenêtre fermée), le voyant doit être éteint.
 - lorsque le contact est ouvert (par exemple, fenêtre ouverte), le voyant doit être allumé.

Exemple de contacts

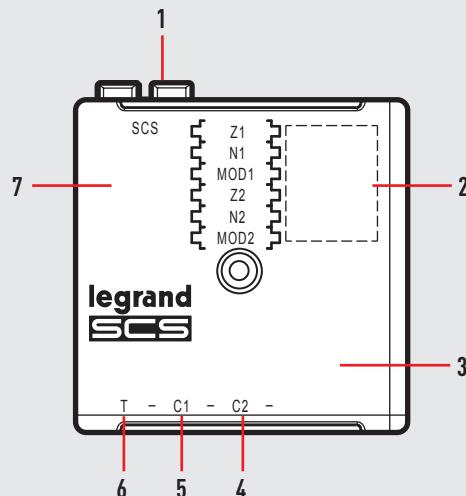
Détecteur magnétique visible	431 00
Détecteur magnétique encastré	431 01
Détecteur magnétique pour porte battante	431 08
Détecteur bris de verre	431 10
Détecteur tapis	431 12

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 – 27 Vcc

Absorption maximale : 5 mA

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C



Légende

1. BUS
2. Logement du configueur
3. Voyant ligne activée
4. Ligne de contact 2
5. Ligne de contact 1
6. Ligne de sécurité
7. Dispositif anti-effraction

Dimensions

Encombrement : Module de base

< PRÉCÉDENT

Configuration

Pour chacune des deux lignes de contact, indépendantes l'une de l'autre, ce module d'interface nécessite l'allocation de la zone Z appropriée, le numéro d'ordre N des détecteurs présents dans la même zone, et le réglage du mode de protection MOD de la ligne de contact.

Z1

Ce configurateur affecte le numéro de zone du contact magnétique NF/NO connecté à la ligne 1.

Le configutateur 1 définit le contact comme appartenant à la zone 1, le configutateur 2 définit le contact comme appartenant à la zone 2 et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 8 zones.

Z2

Idem ci-dessus, mais pour les contacts connectés à la ligne 2.

N1

Ce configutateur affecte le numéro d'ordre du contact magnétique NF dans la zone définie en position Z1.

Le configutateur 1 identifie le premier détecteur, le configutateur 2 identifie le deuxième détecteur et ainsi de suite, jusqu'à un maximum de 9 contacts pour chacune des 8 zones.

N2

Idem ci-dessus, mais pour les contacts connectés à la ligne 2 (zone Z2).

MOD1 et MOD2

Est connecté dans cette position le configutateur pour la sélection du mode de fonctionnement de l'interface sur la base du type de contact, ou de détecteur, connecté aux deux lignes.

L'interface peut fonctionner selon deux modes :

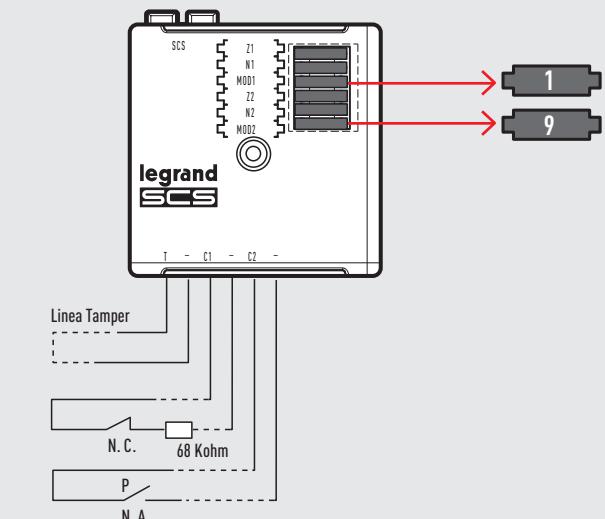
- Comme interface pour la gestion des contacts d'alarme, les pousoirs d'activation du système et la génération de canaux auxiliaires.
- Comme interface pour la gestion des alarmes techniques.

Gestion de l'alarme/activation du système/génération de canaux auxiliaires

Dans ce mode, deux lignes de contact indépendantes peuvent être connectées à l'interface. Les adresses correspondantes doivent être spécifiées dans les positions Z1, N1 et Z2, N2.

Le configutateur en position MOD1 et MOD2 indique le type de contact pour la génération de l'alarme, conformément au tableau suivant :

Mode de contact de l'alarme :
gestion d'une ligne de contact avec pousoir d'activation du système



Configutateur	Détecteur connecté
aucun	Contacts NF
1	Contacts NF - équilibrés
2	Contact NF retardé
3	Contact NF retardé et équilibré
4	Contact NF et génération directe d'événements AUX
5	Contact NF équilibré et génération directe d'événements AUX
6	Contact NF retardé et génération directe d'événements AUX
7	Contact NF retardé et équilibré, et génération directe d'événements AUX
8	Contact NO
9	Contact NO + pousoir NO pour activation à distance du système (1)
AUX	Contact NF – pour l'envoi de l'état du contact (2)

REMARQUES :

- (1) Le système est activé en appuyant sur le pousoir pendant au moins 3 secondes.
- (2) Ce mode de fonctionnement ne génère pas de signal d'alarme, mais un signal d'état du contact servant pour les applications de commande d'automatismes et de la température (extinction automatique du système de chauffage lors de l'ouverture d'une fenêtre).

Gestion des alarmes techniques

Dans ce mode, l'interface ne peut gérer qu'une seule ligne de contact connectée aux bornes C1 et -, auxquelles est connecté le contact NF ou NO pour la génération de l'alarme technique. Un poussoir NO permettant de réinitialiser l'alarme technique générée peut être connecté aux bornes - et C2 de la seconde ligne. Les adresses Z et N de l'interface ne doivent être spécifiées que dans les positions Z1 et N1.

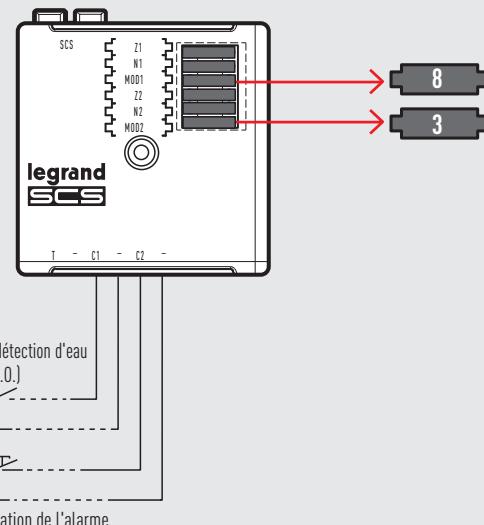
Configurateur en position MOD1	Type de contact
aucun	Contact NF
8	Contact NO

Si une alarme technique est générée avec un son intermittent par la sirène intérieure, il sera également possible de générer un signal auxiliaire. Le canal du signal auxiliaire est défini par la valeur numérique du configurateur connecté à la position MOD2.

Configurateur en position MOD2	N° de canal auxiliaire
1 – 9	1 – 9
OFF	Alarme technique avec sirène intermittente uniquement.

Mode d'alarme technique :

gestion d'une sonde de détection d'eau En cas d'inondation, une alarme sonore est générée par une sirène intérieure et un signal est envoyé au canal n° 3. Pour réinitialiser l'alarme, appuyer sur le poussoir P.



Gestion des économies d'énergie par la Thermorégulation

Si l'interface des contacts est utilisée en coordination avec l'installation de thermorégulation pour en optimiser les économies d'énergie, deux modes différents de configuration sont possibles.

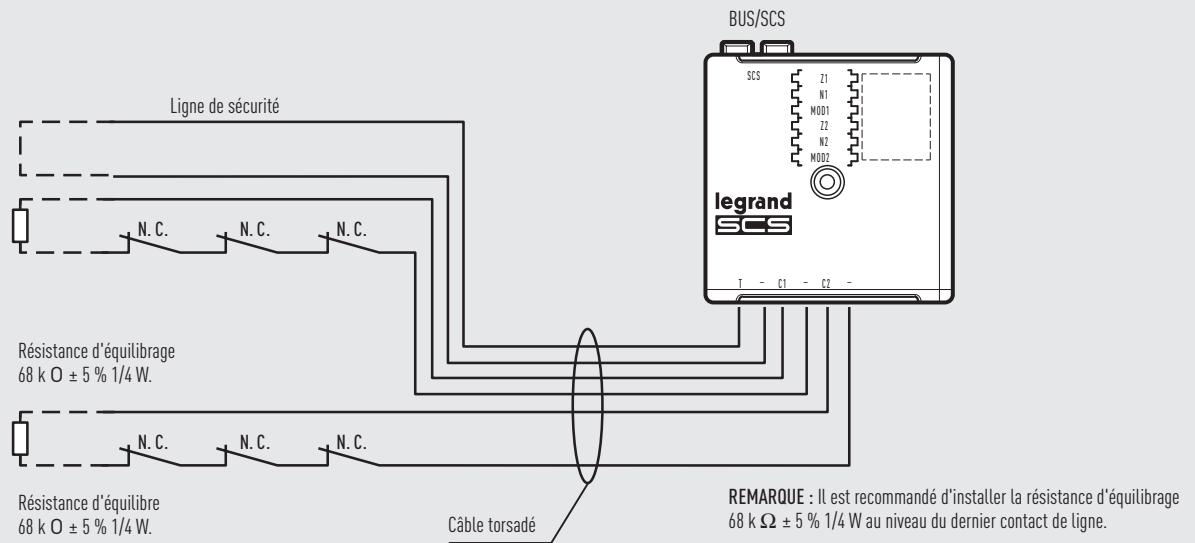
- Employer exclusivement dans l'installation de thermorégulation : l'interface des contacts est directement raccordée au BUS de thermorégulation et gère les deux lignes C1 et C2 de façon autonome et indépendante. Il n'est pas nécessaire de configurer les deux lignes, mais seulement celle utilisée. Insérer ensuite le configurateur AUX dans le logement MOD1 et/ou MOD2. Puis configurer les sièges [Z1/2] et [N1/2] pour assigner l'adresse 1 – 99 du dispositif à l'intérieur de l'installation. La combinaison entre la ligne de contacts de l'interface et la zone de thermorégulation doit donc être faite avec le logiciel de configuration de la centrale de thermorégulation. Pour tout détail supplémentaire, consulter le chapitre Thermorégulation.

- Utilisation dans un système d'alarme intrusion intégrée au système de thermorégulation : dans ce cas, l'interface de contact est raccordée uniquement au BUS de l'alarme intrusion et communique avec le BUS de thermorégulation via l'interface 035 62. L'interface doit être configurée en Z1/2 et N1/2, selon les caractéristiques et les normes du système d'alarme intrusion ; seuls les configurateurs avec une valeur de 4 à 7 correspondant à la gestion des contacts NF avec génération d'événement AUX (voir tableau ci-dessus) doivent être insérés en position MOD1/2 Dans ce cas aussi, la ligne de contact de l'interface et la zone de thermorégulation doivent alors être connectées par l'intermédiaire du logiciel de configuration fourni avec la centrale de l'alarme intrusion. Pour toute information complémentaire, consulter le chapitre « Thermorégulation ».

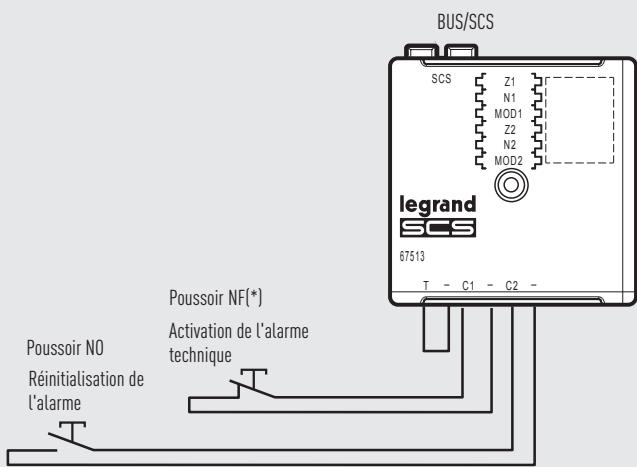
< PRÉCÉDENT

Schéma électrique

Schéma électrique

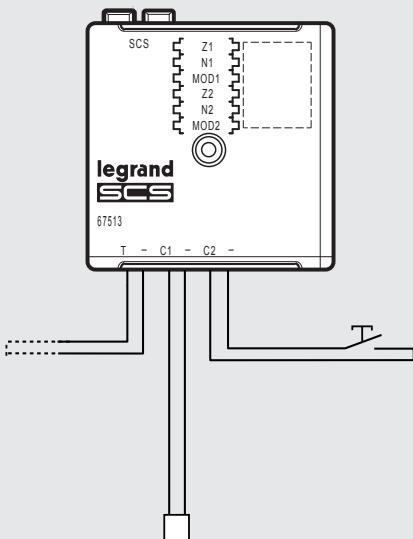


Utilisation pour la gestion d'alarmes techniques



(*) **REMARQUE :** Le poussoir NF peut être remplacé par un poussoir NO. Le type de poussoir activant l'alarme est défini par la configuration du logement MOD1 du dispositif.
Il est possible de connecter également la sonde de détection d'eau, ainsi que les contacts NF/NO pour les détecteurs de fumée ou de gaz.

Gestion de l'alarme anti-inondation





Sirène intérieure

675 15

Description

Cette sirène, autonome grâce à la batterie 675 16, peut être utilisée pour ajouter jusqu'à 3 notifications d'alarme dans la zone protégée.

Elle peut être configurée pour signaler des conditions d'alarme intrusion par l'émission d'un son continu (fréquence de base : 1 880 Hz) et/ou des alarmes auxiliaires au moyen d'un son modulaire.

Ce dispositif est autoprotégé contre l'ouverture et l'arrachement à l'aide d'une sécurité à réglage automatique.

ATTENTION :

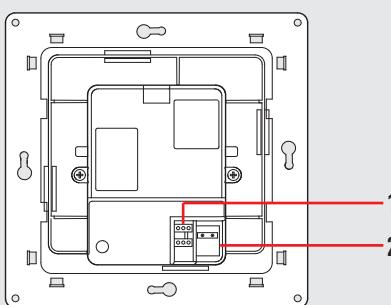
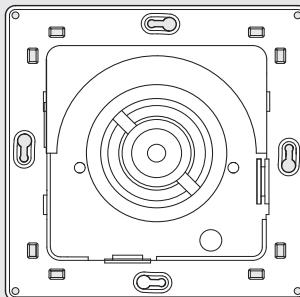
Ne pas utiliser de batteries différentes de celles indiquées.

Articles associés

681 89 (enjoliveur blanc)

684 89 (enjoliveur titane)

801 24 (Boîte d'encastrement)



Caractéristiques techniques

Température de fonctionnement : De 5 à 40 °C

Alimentation venant du BUS/SCS : 18 - 27 Vcc

Absorption maximale : 8 mA

Niveau du signal émis : 105 dB(A) à 3 mètres

Fréquence de base : 1 880 Hz

Batterie autonome : 675 16

Dimensions

Encombrement (H ; L ; P) : 128x128x44

Légende

1. Logement du configurateur
2. BUS

Configuration

La sirène intérieure nécessite l'affectation d'un numéro d'ordre et d'un mode de fonctionnement. Elle peut signaler, à l'aide d'un son intermittent, l'activation de n'importe quel canal auxiliaire (alarme technique).

N

Ce configulateur affecte le numéro d'ordre dans le groupe de sirènes intérieures. Le configutateur 1 identifie la première sirène, le configutateur 2 identifie la deuxième et le configutateur 3 la troisième.

REMARQUE : Systèmes avec sirène extérieure 844 24 :

Si le système comprend une sirène extérieure 844 24, cette dernière doit être considérée comme sirène n° 1.

Si le système comprend deux sirènes, elles doivent être considérées comme sirène n° 1 et n° 2.

Les sirènes intérieures seront prises en compte dans un second temps. Il est possible d'installer 3 sirènes (intérieures ou extérieures) au maximum.

MOD

Ce configutateur affecte les modes de notification en fonction du type d'alarme reçue.

Pas de configutateur : Alarme intrusion et alarme auxiliaire actives.

Configutateur 1 : Alarme intrusion active et alarme auxiliaire inactive.

Configutateur 2 : Alarme intrusion inactive et alarme auxiliaire active.

Configutateur 4 : Alarme intrusion active et alarme auxiliaire active.

Configutateur 5 : Notification d'activation/de désactivation du système sonore.

Configutateur 6 : Alarme intrusion active et alarme auxiliaire inactive.

Configutateur 7 : Notification d'activation/de désactivation du système sonore.

Configutateur 8 : Alarme intrusion inactive et alarme auxiliaire active.

Configutateur 9 : Notification d'activation/de désactivation du système sonore.



Centrale d'alarme intrusion

675 20

Description

Fonctions principales

- Unité de commande d'alarme intrusion avec dispositif de numérotation téléphonique intégré
- Auto-apprentissage du système et affichage de la configuration
- Peut être commandée à partir du badge et du clavier
- Gestion indépendante de chaque détecteur
- Programmable depuis un PC
- Historique détaillé des événements et historique des alarmes
- Édition des messages d'alarme
- Annuaire téléphonique pour renvoi des alarmes
- Bloque pendant 1 minute l'utilisation de la fonction ON/OFF ou l'accès au menu de navigation en cas d'erreur de saisie du code trois fois de suite (à partir du clavier ou du badge)
- Paramétrage de tout scénario, zone et nom de détecteur
- Chaque détecteur individuel peut être désactivé
- Signal de non-interconnexion avec les détecteurs : si le système est en position OFF, une icône de signalisation s'affiche ; si le système est en position ON, une alarme est générée
- Division des zones directement à partir du clavier de l'unité de commande.

Gestion des fonctions d'alarme intrusion

La centrale gère 72 détecteurs et 10 zones au total :

- La zone 0 est réservée aux connecteurs (max. 9) ;
 - Les zones 1 à 8 sont réservées aux détecteurs ;
 - la zone 9 est réservée aux alarmes techniques/auxiliaires (détecteur de gaz, etc.)
- Elle exécute les fonctions suivantes :
- Gestion des événements communiqués par les détecteurs, incluant la possibilité de déterminer si et quand l'alarme va se déclencher
 - Les zones 1 à 8 peuvent être divisées selon les besoins de l'utilisateur
 - Elle peut créer jusqu'à 16 scénarios de division et les activer selon le besoin
 - Une division configurée peut être liée à chaque code (50 au max.) ; l'utilisation du code peut également être limitée à certains jours de la semaine et à une plage horaire précise.
 - L'utilisateur peut programmer des automatismes si un événement est enregistré par le système d'alarme intrusion (par exemple : allumage des lumières dans une zone sous alarme)
 - Toutes les phases d'édition sont expliquées et illustrées sur l'écran.

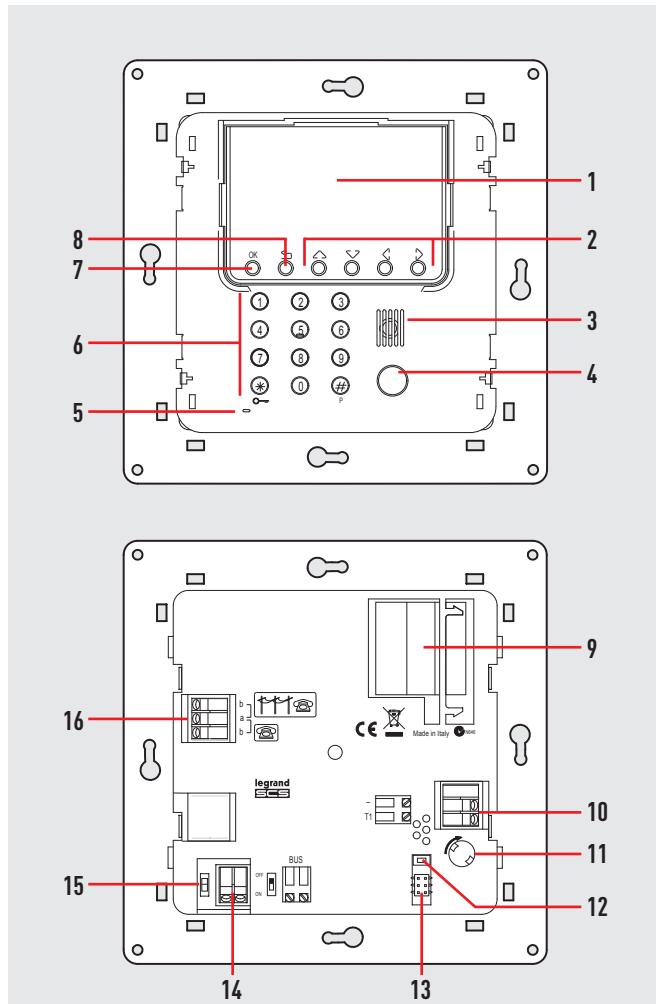
Dispositif de numérotation téléphonique

Il permet la communication bidirectionnelle entre l'utilisateur et le système domotique My Home Legrand.

- Si une alarme est détectée par l'alarme intrusion, les numéros de téléphone préprogrammés par l'utilisateur sont automatiquement composés et le type d'événement survenu est signalé par un message vocal.
- Il peut être appelé par l'utilisateur qui peut envoyer des commandes au système domotique et au système d'alarme intrusion à l'aide de codes prédéfinis.
- Il permet de connaître (par téléphone) l'état de l'alarme intrusion et du système domotique.
- Il permet d'envoyer automatiquement des signaux d'alarme et d'événement aux unités de commande de surveillance qui utilisent le protocole ADEM/C Contact ID, et également de demander et de configurer automatiquement ses paramètres.

Articles associés

- 681 82 (enjoliveurs blanc)
- 684 82 (enjoliveurs titane)
- 801 24 (Boîtier d'encastrement)



Légende

- Affichage graphique
- Clavier de navigation
- Haut-parleur
- Lecteur de badge
- Micro
- Clavier numérique
- Touche OK
- Permet de sortir du menu en cours et de la programmation
- Logement de la batterie
- Ligne de sécurité
- Sécurité locale T1
- Bouton de réinitialisation
- Connecteur série pour la programmation à partir du PC
- BUS/SCS
- Bouton ON/OFF (Marche/Arrêt)
- Lignes téléphoniques

Caractéristiques techniques

Alimentation venant du BUS/SCS :	18 – 27 Vcc
Absorption maximale :	90 mA
Absorption (en veille) :	55 mA
Température de fonctionnement :	De 5 à 40 °C

Dimensions

Encombrement (H ; L ; P) : 150x150x25

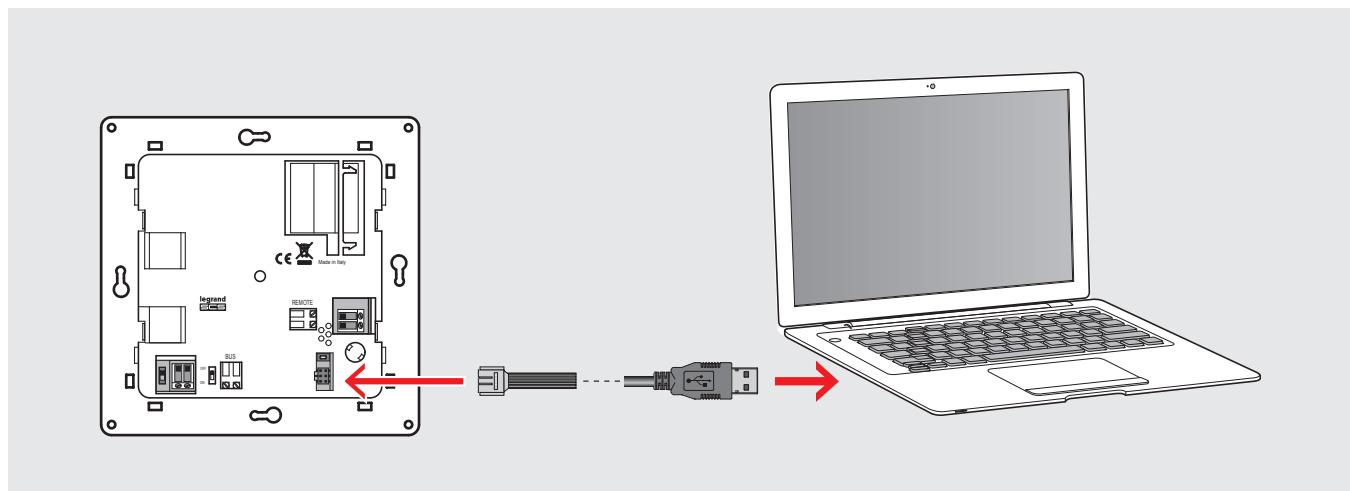
Configuration

Les centrales n'ont pas besoin de configurateurs. Les fonctions peuvent être configurées directement depuis le dispositif (clavier et écran) et à l'aide du logiciel fourni. Pour plus d'informations, se reporter aux manuels correspondants fournis avec les produits.

Configuration par l'intermédiaire du logiciel

Le logiciel peut être utilisé pour personnaliser facilement tous les paramètres de la centrale. Il est possible de recevoir la configuration existante à partir de la centrale,

de la modifier et d'envoyer à la centrale toutes les modifications apportées ou de sauvegarder la configuration dans un fichier afin de la modifier ultérieurement ou de la conserver comme copie de sauvegarde. Pour plus d'informations, se reporter au manuel du logiciel figurant sur le CD fourni avec le produit.





Sirène extérieure

844 24

Description

Cette sirène a été conçue pour permettre une installation simple, prévenir toute altération et résister aux conditions climatiques.

Elle est protégée contre l'arrachement/l'ouverture grâce à une vis inviolable. Durant l'installation, il convient de s'assurer du bon positionnement de cette vis.

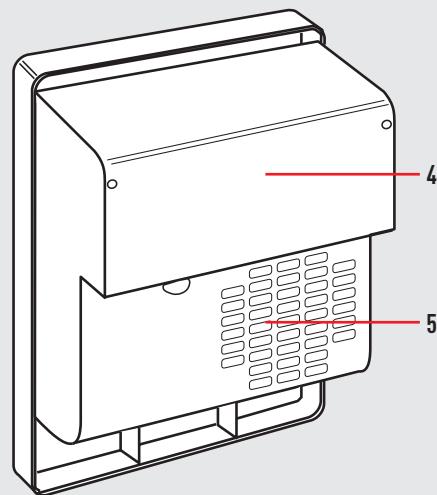
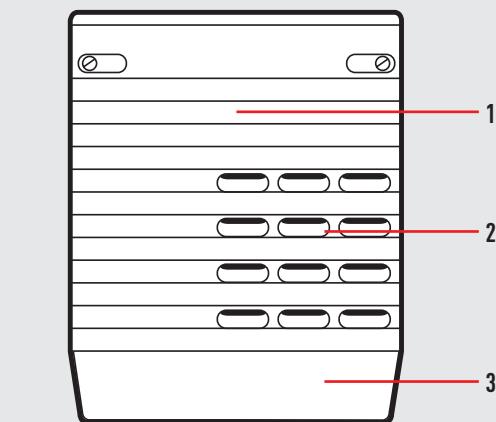
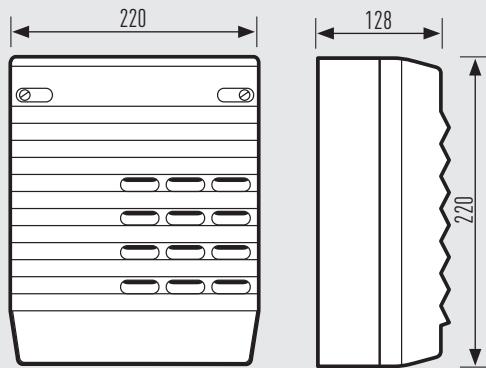
Cette sirène est fournie séparément et ne peut être installée qu'en association avec l'alimentation 634 36.

Elle est utile pour identifier la provenance de l'alarme, mais n'est pas obligatoire, la batterie de secours du système étant connectée à l'alimentation.

Caractéristiques techniques

Température de fonctionnement :	De 0 à 40 °C
Alimentation venant du BUS/SCS :	18 – 27 Vcc
Absorption maximale :	5 mA
Niveau du signal émis :	100 dB(A) à 1 mètre
Fréquence de base :	De 1400 à 1 600 Hz
Vitesse de modulation :	40 cycles par minute
Fréquence de changement :	150 Hz

Dimensions



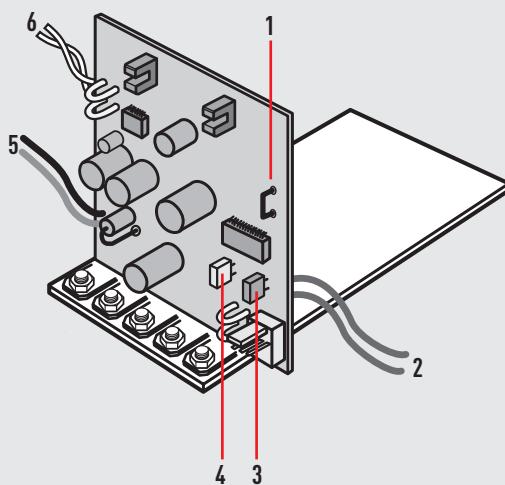
Légende

1. Capot plastique extérieur
2. Indicateur sonore
3. Indicateur visuel
4. Protection métallique interne
5. Grille anti-mousse prévenant la pénétration de mousse à l'intérieur du boîtier

Configuration

La sirène extérieure nécessite la configuration d'un numéro d'ordre, à finaliser à l'aide du pont (1).

Si le système comprend 2 sirènes extérieures, le pont (1) de la seconde sirène doit être coupé.



1. Cavaliers (1 ou 2 sirènes extérieures)
2. Haut-parleur (câbles gris)
3. LED rouge
4. LED jaune
5. Câbles de batterie
6. Rouge = positif +

